



Offre d'emploi

Préposé à l'urbanisme - Service de l'urbanisme et de l'environnement

Poste étudiant – PÉRIODE ESTIVALE 2025

La Ville de L'Île-Perrot est à la recherche d'un étudiant afin de joindre sa jeune et dynamique équipe du Service de l'urbanisme et environnement. On vous reconnaît par votre motivation, votre volonté d'apprendre ainsi que par votre esprit d'équipe ? Vous avez de bonnes habiletés relationnelles et êtes une personne engagée et professionnelle? Saisissez cette opportunité !

OFFRE D'EMPLOI
EE-2025-003



LA VILLE DE L'ÎLE-PERROT

La Ville de L'Île-Perrot est la porte d'entrée entre l'ouest de l'île de Montréal et le territoire de la MRC de Vaudreuil-Soulanges. Traversée par l'autoroute 20, la ligne de train Vaudreuil-Hudson et la Route verte, L'Île-Perrot est facilement accessible en voiture, en transports collectifs et à vélo.

Le Service de l'urbanisme et de l'environnement de la Ville de L'Île-Perrot a pour but de planifier, gérer et contrôler l'aménagement du territoire et la planification urbaine selon une approche durable, dans le meilleur intérêt des citoyens, tout en favorisant l'économie locale et en contribuant à la protection de l'environnement.

Tu recherches une expérience concrète et formatrice dans ton domaine d'étude ? Nous avons besoin de toi ! Nous sommes à la recherche de personnes professionnelles et dynamiques pour pourvoir un (1) poste étudiant au sein de notre équipe.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

Sous la responsabilité de la Directrice et du Coordonnateur de l'urbanisme, l'étudiant remplira les responsabilités suivantes :

- Répondre, informer et conseiller le public sur la réglementation en vigueur;
- Réaliser des inspections sur le territoire de la Ville et en faire le suivi afin d'assurer le respect des règlements d'urbanisme et de nuisances;
- Analyser les demandes de permis qui ont été soumises;
- Collaborer à la préparation des documents qui seront présentés au Comité consultatif d'urbanisme (CCU);
- Produire des études, des analyses ou des programmes afin de prioriser des initiatives de développement durable dans le secteur de l'urbanisme et de l'environnement ;
- Effectuer toute tâche connexe reliée à son secteur d'activités et les besoins du service;

SI TU RENCONTRES LES EXIGENCES SUIVANTES :

- Être inscrit, au moment de déposer sa candidature ainsi qu'en septembre 2025, comme étudiant au baccalauréat en urbanisme ou en techniques d'aménagement et d'urbanisme;
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide;
- Maîtriser la langue française, à l'écrit et à l'oral;
- Connaissance des outils de la Suite MS Office (Word, PowerPoint, etc.);
- Connaissance du volet Accès Territoire de PG Solutions (un atout);
- Connaissance du territoire de la Ville de L'Île-Perrot (un atout);
- Posséder un sens développé du service à la clientèle;
- Être habile à communiquer, à l'oral et à l'écrit (français);
- Être rigoureux et posséder un esprit d'analyse développé;
- Faire preuve de tact et courtoisie.
-

NOUS T'ATTENDONS !

VOS CONDITIONS DE TRAVAIL

- Horaire :
 - 33 heures par semaine
- Durée : environ 15 semaines (mi-mai à fin août 2025)
- Salaire horaire : 18.87 \$ fixé par la convention collective

POSTULEZ MAINTENANT !

L'emploi du masculin est utilisé comme générique, dans le seul but d'alléger le texte.

Les étudiants intéressés à occuper ce poste doivent faire parvenir leur curriculum vitae par courriel à emplois@ile-perrot.qc.ca (en inscrivant le titre du poste convoité dans l'objet du courriel) au plus tard le 7 mars 2025 16h.

Nous remercions tous les candidats. Cependant, seuls les candidats retenus pour une entrevue seront contactés.

La Ville de L'Île-Perrot souscrit au principe de l'égalité d'accès à l'emploi. Les femmes, les autochtones, les personnes handicapées, les membres de minorités visibles et ethniques sont invités à soumettre leur candidature. Il incombe au postulant de nous aviser en temps opportun, de tout besoin spécifique pour lequel des mesures d'adaptation doivent être prises pour lui permettre une évaluation juste et équitable. Les renseignements reçus à ce sujet seront traités confidentiellement